

Concertation sherbrookoise pour la lutte à la pauvreté et l'exclusion sociale

Constats et recommandations suite processus de consultation des membres et partenaires de la CSLPES

17 novembre 2014

Mise en contexte et rappel des phases d'action antérieures

La CSLPES existe déjà depuis 2011, et deux phases d'action ont été entreprises en 2012-2013. Dans le cadre de l'élaboration du prochain plan d'action de la concertation (2015-2016), nous avons souhaité réfléchir à nos prochaines orientations, même en l'absence de financement à court terme. À cet égard, il s'agit de considérer les meilleures stratégies à long terme.

Par ailleurs, il faut rappeler un constat important, ressorti récemment, mais déjà souligné lors du bilan 2013 : lorsqu'un prochain financement sera disponible, la formule des appels de projet devrait être définitivement abandonnée, dans la mesure où elle semble avoir été source de lourdeur et de complications, ce qui n'enlève toutefois rien à la valeur des projets mis en œuvre au cours de ce processus.

Objectif de la démarche de consultation de l'automne 2014

La démarche de consultation menée cet automne avait pour objectif de faire ressortir quelles étaient les priorités, et les préoccupations les plus convergentes et récurrentes chez les partenaires de la concertation, afin de pouvoir se positionner clairement dans une orientation cohérente avec notre vision commune en matière de lutte à la pauvreté.

Dans cette optique, trois questions de base ont été soumises aux partenaires, visant à orienter la réflexion à partir des priorités sectorielles vers les priorités sherbrookoises, en terminant par un questionnaire sur la conjoncture politique et financière, plus particulièrement sur les actions ou positionnements possibles en l'absence de financement. Il sera donc présenté ici les principaux constats ressortis lors de la consultation, avec des recommandations aux membres quant au type d'orientation à prioriser à court et à long terme.

Consultations antérieures

Il faut rappeler que deux autres consultations du même ordre avaient été menées au cours des phases antérieures d'action. Les résultats de ces consultations avaient permis notamment d'élaborer des axes et des cibles d'intervention, et favorisé une meilleure connaissance des missions et plans d'action des partenaires représentées à la CSLPES.

Spécificité de la démarche de consultation 2014 et méthodologie

Les partenaires autour de la table représentent de nombreux organismes communautaires et acteurs publics et institutionnels. Sur les 11 partenaires actifs de la CSLPES, 10 ont été consultés, la plupart en compagnie d'un petit groupe d'acteurs correspondant aux milieux représentés par la concertation.

En raison des disponibilités variables des partenaires, certains ont pu être rencontrés directement sous forme de focus groupe, et d'autres ont rempli le questionnaire à distance de façon plus détaillée. Dans les deux cas, cette démarche de consultation a permis de rejoindre au moins *une cinquantaine de personnes différentes* tous milieux confondus.

Pour la présente consultation, nous avons expérimenté une méthode d'analyse de contenu permettant de faire ressortir les points de convergence entre les différentes préoccupations exprimées par les acteurs interrogés. Afin de dépersonnaliser le résultat des consultations, les réponses ne sont pas associées aux acteurs qui les ont faites, mais ont plutôt été classées et traduites en 4 catégories d'analyse de contenu :

1-Une dimension relative aux préoccupations sectorielles (correspondant plus ou moins à des axes et des cibles déjà identifiées antérieurement), **2-**Une dimension territoriale (correspondant autant à des aspects géographiques qu'à des perspectives d'action liées au développement des communautés), **3-**une dimension liées aux relations partenariales, et **4-**une dernière dimension liée à la conjoncture politique et financière :

1) Dimension territoriale	2) Dimension sectorielle/domaines/cibles	3) Dimension Partenariale	4) Dimension Politique et financière
Désigne autant les principes et les approches d'intervention territoriales que les préoccupations liées aux aires géographiques de diffusion	Désigne tout ce qui concerne les besoins de bases ou les domaines d'intervention spécifiques	Désigne tout ce qui concerne les rapports de collaboration entre les acteurs et les modalités d'entente et de travail commun)	Désigne tout ce qui concerne les enjeux liés à conjoncture politique et financière (ex : austérité), et aux modalités de financement et d'investissement possibles

1. Dans votre secteur d'intervention, quelles sont les priorités ou les orientations en matière de lutte à la pauvreté et à l'exclusion sociale ?

Faits saillants quant aux les préoccupations sectorielles

En termes de priorités sectorielles, il semble que la précarisation croissante des conditions de vie de la population déjà appauvrie exige évidemment une réponse urgente aux besoins de bases les plus criants, notamment en matière de sécurité alimentaire. Cette préoccupation est nettement récurrente, et a été nommée¹ par plus de la moitié des groupes interrogés (6/10).

Néanmoins, la nécessité d'aller vers des mesures alternatives² et durables au dépannage apparaît tout aussi clairement comme une vision partagée. Par ailleurs, sur les six groupes ayant parlé de sécurité alimentaire, la moitié ont également souligné une préoccupation relative à l'accessibilité géographique de cette ressource.

En ce qui à trait aux autres préoccupations correspondant à d'autres cibles, le logement est nommé 4 fois sur 10, et le transport une seule fois. Quant aux préoccupations liées aux pratiques d'insertion socioprofessionnelle/scolarisation, elles sont nommées 5 fois sur 10. Globalement, toutes les autres préoccupations sectorielles sont considérées comme extrêmement importantes, et la CSLPES devra chercher à maximiser la portée transversale de ses actions pour y répondre. Toutefois, à court terme on peut suggérer

¹ La spécificité de cette préoccupation est d'avoir fréquemment été évoquée avant toute autre, 4 fois sur 6. Les autres préoccupations récurrentes (logement, insertion/scolarisation) ne sont pas nommées en priorité plus d'une ou deux fois. Elles sont donc interprétées comme importantes, mais moins urgentes.

² Ex : Mesures alternatives et viables de *sécurité alimentaire* (groupes d'achats, épicerie sociale, jardins communautaires, cuisines collectives) + nécessité d'impliquer durablement les citoyens dans ces initiatives pour agir de façon transversale sur les dimensions sociorelationnelles de la pauvreté.

que l'insécurité alimentaire constitue souvent un obstacle rédhibitoire à l'intervention sur d'autres déterminants de la pauvreté (insertion, scolarisation, maintien en logement, etc.).

2. Quelles sont les priorités ou les orientations en matière de lutte à la pauvreté et à l'exclusion sociale pour l'ensemble du territoire sherbrookoise ?

Constats liés aux orientations suggérées à l'échelle sherbrookoise

En ce qui a trait non seulement aux priorités sherbrookoises, mais aux moyens évoqués pour répondre aux priorités sectorielles, plusieurs dimensions des contenus recueillis suggèrent la pertinence d'une approche de développement des communautés (orientation territoriale). En résumé, 3 aspects évoqués par les groupes rencontrés pourraient être associés directement à cette approche :

1) L'accessibilité géographique des ressources (particulièrement en alimentation) pour les résidents des communautés (3/10), 2) L'importance de la participation citoyenne et du renforcement du pouvoir d'agir (5/10), 3) l'amélioration de la qualité des milieux de vie, tant en ce qui concerne l'espace physique que le tissu social (6/10).

Une autre préoccupation soulevée, plus universelle en matière de partenariat pourrait être résumée par l'optimisation du partage et de la complémentarité des ressources, ce qui inclut l'amélioration du réseautage et de la communication. Cette préoccupation transversale au travail intersectoriel est nommée explicitement comme un enjeu par 3 groupes sur 10.

Vers une approche territoriale de lutte à la pauvreté : Investir dans les communautés d'appartenance pour des impacts durables et transversaux sur les cibles prioritaires

En raison de la récurrence de plusieurs préoccupations liées à des dimensions de développement socioterritoriales, il semble qu'à l'échelle sherbrookoise, une approche de développement des communautés (par communauté d'appartenance) serait la plus efficace à moyen et à long terme pour répondre simultanément aux autres préoccupations sectorielles, mais en s'appuyant sur les priorités établies par les acteurs et les résidents de la communauté.

Vision commune

Il faut souligner également qu'une telle orientation s'inscrirait en cohérence avec notre vision commune en ce qui a trait à la recherche d'un maximum de transversalité à l'échelle territoriale et sur le plan des dimensions de la pauvreté abordées.

La richesse du lien social

En investissant dans le développement des communautés (dans les aires de diffusion défavorisées), il serait possible de répondre à des besoins de bases criants (notamment en répartissant mieux les ressources et les points de services dans les secteurs où l'éloignement géographique pose problème), il serait possible de lutter plus efficacement contre la pauvreté et l'exclusion, notamment en utilisant le potentiel et la richesse créés par la participation citoyenne (liens sociaux, dynamiques d'entraide, ressources bénévoles).

Appartenance et participation citoyenne

Le sentiment d'appartenance des résidents et leur engagement dans leur communauté génèreraient des richesses intangibles en termes de tissu social, de facteurs de protection (déterminants sociaux) et de participation des résidents au développement de leur milieu de vie. En bref, le type de richesse humaine produite favoriserait la pérennité des initiatives locales en matière de lutte à la pauvreté.

Ce type de retombées est amplement documenté dans la littérature, et aussi plus directement expérimenté par les deux tables territoriales sherbrookoises.

Cela a été souvent répété dans les échanges, travailler avec les communautés ne signifie absolument pas un « repli communautariste », bien au contraire, dans la mesure où l'ancrage dans la communauté permet de s'ouvrir davantage à des enjeux plus larges. La littérature souligne également que le développement des communautés constitue une approche qui pose les bases favorables à la revitalisation socioéconomique d'un territoire.

La participation citoyenne ne devrait pas être considérée comme un simple « plus » ou un idéal utopique de démocratie, mais bien comme un « carburant » de base pour le lutter contre la pauvreté et l'exclusion de manière intégrée (sans nier la responsabilité de l'État en matière de politiques sociales et de réduction des inégalités). Utiliser la dynamique du milieu en impliquant les résidents apparaît comme une condition incontournable à un développement social et territorial durable.

En outre, les enjeux de communication, de solidarité et de mobilisation entre les instances territoriales, comme entre tous les acteurs sectoriels de la concertation, demeurent prioritaires, et nous devons toujours veiller à éviter le travail en silos, de même que toute forme de division ou rivalité.

3. En l'absence de financement, quelles sont les priorités ou les orientations en matière de lutte à la pauvreté et à l'exclusion sociale ?

En l'absence de financement PAGSIS, certains ont nommé que la Ville pourrait être amené à investir davantage dans le développement social, d'autres ont parlé d'approcher les fondations et les entreprises. La plupart ont nommé l'importance de demeurer mobilisé malgré le contexte difficile. En bref, même en l'absence de financement à court terme, il nous reste le pouvoir et la responsabilité d'être solidaires, de prendre position, et de tout faire pour concrétiser notre vision commune de développement intégré pour Sherbrooke.